



Édifice Lavigne  
257 rue Luck  
Gatineau QC J8P 3S4  
Tél. : (819) 663-5326 Tél. :  
Télec. : (819) 663-5327

Édifice Sainte-Maria Goretti  
563 rue Clément  
Gatineau QC J8P 3Y9  
(819) 663-5983  
Télec. : (819) 663-4469

## Procès-verbal

**Conseil d'établissement**  
**Jeudi le 8 septembre 2022, 19 h 30**  
**Gymnase de l'édifice Lavigne**

### Présences

Sophie Lachance	Roberto Bruni	Andréanne Mathé
Mylène Crépin	Dany Moulin	Natasha Poirier
Martin Lavigne	Anabelle Gérard -Perrin	Régiane Balabas
Manon Chartrand	Kimberley Smeall	Mélissa Soucie

#### 1. Mot de bienvenue et présences – 19h35

Mme Sophie Lachance souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de l'assemblée. Elle présente les membres, présents, du conseil d'établissement de l'année 2021-2022.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est remis en début de rencontre.  
Mme Sophie Lachance lit l'ordre du jour à l'assemblée.

#### 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 10 septembre 2021

Mme Sophie Lachance nous informe que la copie du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 10 septembre 2021 n'est plus disponible et n'a pu être retrouvée.  
L'identité du/de la secrétaire n'est pas connu.

#### 4. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée (d'élection)

Martin Lavigne propose de nommer Roberto Bruni président d'assemblée.  
M. Roberto Bruni est élu par acclamation.

5. Nomination d'une ou d'un secrétaire

Mme Andréanne Mathé propose Martin Lavigne à titre de secrétaire de l'assemblée générale du 8 septembre 2021. M. Martin Lavigne est élu par acclamation.

6. Nomination d'une ou d'un responsable du scrutin – 19h39

Il est proposé de nommer un/une responsable du scrutin.  
M. Martin Lavigne propose la nomination de Mme Natasha Poirier.  
Mme Natasha Poirier est élue par acclamation.

7. Élection des nouveaux membres du C.É. (3 postes en élection) – 19h42

Trois mandats sont disponibles d'un terme de 2 ans.

Un mandat est disponible d'un terme d'un an

Deux mandats de substituts

Les personnes intéressées sont tour à tour invitées par le président de l'assemblée générale à se lever et s'identifier. Mme Anabelle Gérard-Perrin, mère d'un enfant en maternelle 4 ans. Mme Andréanne Mathé, mère d'un enfant en maternelle 4 ans ainsi que d'un autre en première année. Mme Kimberley Smeall. Mme Régiane Balabas, mère de deux enfants. M. Roberto Bruni, père de deux enfants.

19h46 – proposition de clore la candidature par Mme Chartrand.

Les parents se lèvent à tour de rôle et se présentent.

19h48 – élection des 3 termes de 2 ans. Inscription de 3 noms requise, sinon le bulletin de vote sera annulé. Les résultats seront annoncés par ordre alphabétique.

Les personnes nommées par la responsable du scrutin et élus sont Anabelle Gérard-Perrin, Andréanne Mathé, et Roberto Bruni.

20h06 – élection d'un poste d'une durée d'un an. Un seul nom doit se retrouver sur le bulletin de vote, sinon le bulletin de vote sera annulé.

Les personnes nommées sont Mme Kimberley Smeall et Mme Régiane Balabas.

20h18 – Dépouillement des votes. Mme Natasha Poirier responsable du scrutin annonce Mme Kimberley Smeall.

8. Élection des (2) substituts du C.É.

20h18 – élection de deux postes de parents substituts. Il n'y a que deux volontaires et nominés et sont donc élus par acclamation ; M. Dany Moulin et Mme Régiane Balabas.

20h20 – Résolution pour la destruction des bulletins de vote proposée par Mme Kimberley Smeall. Le vote est unanime et Mme Natasha Poirier détruit les bulletins de vote.

9. Élection d'un représentant de parents au comité de parents CSSD et de son substitut – 20h22

L'assemblée doit également élire un représentant au sein du comité de parents de la CSSD.

Proposition de Annabelle Gérard-Perrin d'élire M. Roberto Bruni.  
M. Bruni est élu par acclamation.

Élection d'un substitut.  
Mme Andréanne Mathé propose Martin Lavigne.  
M. Lavigne est élu par acclamation.

10. Formation de l'organisme de participation des parents (OPP) – 20h23

Explication de ce qu'est l'OPP par Mme Natasha Poirier et le rôle des membres.  
Vote sur l'adoption par l'assemblée générale de la formation d'un OPP.  
Adoption à l'unanimité.

20h26

Mme Sophie Lachance fera un appel à tous lors de la première assemblée du Conseil d'Établissement (CÉ).  
Mme Crépin, Directrice-Adjointe, est responsable du dossier de l'OPP.

11. Mot de la direction – 20h28

415 élèves au sein de l'école répartis dans 2 édifices avec 1 centre d'aide par établissement. 15 classes de primaire, dont 5 à l'édifice Lavigne et 10 à SMG.  
3 classes de EVA.  
2 orthopédagogues  
2 bibliothèques bien fournies.  
1 laboratoire informatique mobile ; 1 avec tablette iPad et 1 avec ordinateurs portables.  
1 service de garde avec 200 inscriptions.  
Service de traiteur « l'Indocile » offre des repas chaud aux élèves.  
Service du CISSSO ; infirmière et hygiéniste dentaire.  
Communiqués mensuels. Nous avons déjà eu 2 communiqués (00 et 01). Il devrait y en avoir 1 par mois environ.  
Slogan « Une Traversée vers la réussite, ensemble nous y croyons ».  
La prochaine réunion (du CÉ) aura lieu à l'édifice SMG le 12 Oct 2022 à 18h30. À cette occasion, il y aura l'élection de la présidence du CÉ.

12. Période de questions – 20h32

M. Dany Moulin. Salle informatique mobile.

C'est un chariot avec des laptops et un chariot avec des iPads.

Mme Smeall. Communiquer avec le SG pour l'heure du retour.

L'enseignant doit avoir l'information et est la personne à rejoindre.

Mme Smeall. Application Top-N-Go pour le SG.

Il y a des pour et des contres, notamment le coût pour le SG ainsi que le coût potentiel pour les parents.

Mme Mélissa Soucie. Ordinateurs pour faire quoi?

Pour les « projets classe ». Il manque d'espace pour avoir une salle dédiée à l'informatique, donc il était plus pratique d'avoir des chariots et de fournir l'équipement dans les classes d'élèves. Il faut que le professeur en fasse la réservation (du chariot).

Si les enfants ont besoin d'aide, il faut en discuter avec Mme Crépin (la Directrice-Adjointe) afin d'obtenir du support et une solution adaptée.

13. Levée de l'assemblée – 20h36

Mot de la fin.

Fin de l'Assemblée générale par Mme Sophie Lachance.